

## Privés de dessert

*De l'importance de la sécurité alimentaire dans la lutte contre la maltraitance faite aux aînés et aux personnes vulnérables.*



Crédits photo – Sercovie

**Montréal, 13 juin 2022 — Réponse à l'annonce de l'investissement de 50 millions de dollars pour lutter contre la maltraitance faite aux personnes âgées et aux personnes vulnérables.**

Le Regroupement des Popotes Roulantes du Québec applaudit des deux mains l'annonce de Madame Marguerite Blais, Ministre des Aînés et des Proches-Aidants, concernant l'investissement de 50 millions de dollars pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et en situation de vulnérabilité.

Nous constatons avec satisfaction la préoccupation du gouvernement pour le bien-être des personnes âgées vulnérables, notamment le souci de mieux traiter les résidents des CHSLD et de former les intervenants qui les accompagnent. Nous ne pouvons qu'approuver de tels efforts.

Néanmoins, les organismes de soutien à domicile des aînés, dont les popotes roulantes font partie, attendent encore une aide qui ne vient pas.

**Doit-on rappeler que 86% des Québécoises et des Québécois de plus de 65 ans, vivent à domicile, ce qui représente 1 406 000 personnes. Parmi elles, 4% ont besoin d'aide pour la préparation des repas, soient plus de 56 000 personnes soutenues par des services alimentaires dont les popotes roulantes sont un acteur majeur.**

Dans une lettre adressée à Monsieur Christian Dubé, datée du 18 février 2022, le Regroupement des Popotes Roulantes du Québec alerte le Ministre de la Santé et des Services Sociaux sur les graves difficultés que vivent les popotes roulantes aujourd'hui, à savoir, le manque de main d'œuvre, la hausse du coût des aliments et de l'essence et enfin l'augmentation constante de la demande en lien avec le vieillissement de la population. Nous n'avons pas obtenu de réponse.

**Dans cette lettre, nous demandons une bonification du financement gouvernemental à hauteur de 2 dollars par repas. Pour un prix moyen de 6,36\$ à l'échelle de la province, la popote roulante offre une soupe, un plat principal et un dessert à ses bénéficiaires. Ces deux dollars représentent au choix, la soupe, le dessert ou la protéine. Nous souhaitons que les 56 000 personnes<sup>1</sup> qui recourent aux services alimentaires de soutien à domicile n'aient pas à faire ce choix.**

À l'heure où le Québec s'engage dans une démarche de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées ou en situation de vulnérabilité, nous revendiquons que cette démarche doit s'appuyer d'abord et avant tout sur l'assurance que les besoins de base de ces personnes soient adéquatement répondus. Ainsi, la sécurité alimentaire devrait être une priorité absolue et les organismes qui la portent doivent impérativement être davantage financés.

Si le Ministère de la Santé et des Services Sociaux ne répond pas à cette urgence, ce seront les personnes âgées qui en paieront le prix, les mettant alors face à une situation injuste et maltraitante.

**Les popotes roulantes du Québec produisent chaque année 3,6 millions de repas. Nous réclamons 7,2 millions de dollars supplémentaires par année, pour soutenir ce réseau absolument essentiel qui n'a jamais failli depuis cinquante ans mais qui pourrait bien, un jour, disparaître, faute d'avoir été suffisamment reconnu et soutenu.**

-30-

**Source :**

Malorie Sarr-Guichaoua  
Directrice générale  
[direction@popotes.org](mailto:direction@popotes.org)  
Cell : 514-885-0872  
[www.popotes.org](http://www.popotes.org)



Organisme à but non lucratif qui regroupe 132 popotes roulantes au Québec. À travers sa mission et une gamme d'activités, il suscite la participation de milliers de personnes salariées ou bénévoles pour offrir des services alimentaires destinés aux personnes âgées et aux personnes en perte d'autonomie.

---

1 Statistique Québec

Données tirées de l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019